

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE CLUB DES AMIS HALTE SCOLAIRE INC.		Date d'inspection Le 03 septembre 2026	
Nom de l'établissement Club Des Amis Halte Scolaire		Numéro de permis 2011763	
Adresse 980 Vanier Boulevard Bathurst NB E2A 3N2		Numéro de téléphone (506) 547-0085	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 12	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

-Visite tôt en matinée à l'établissement pour une inspection de surveillance inattendue
 -Le ratio est respecté durant la visite
 -Lorsque de l'acétaminophène ou un médicament prescrit est administré à un enfant l'autorisation écrite du parent se retrouve dans le dossier de l'enfant
 -Les médicaments sont rangés sous clé dans la cuisine et hors de portée des enfants
 -Le médicament administré en cas de choc anaphylactique (EPIPEN) est rangé dans le local de l'enfant de l'enfant facile d'accès pour le personnel et hors de portée des enfants
 -Durant la visite, il fut observé que le personnel éducatif est engagé auprès des enfants. L'éducatrice se positionne au niveau de l'enfant, il y a du reflet d'émotion de l'écoute active des conflits ou difficultés vécu. Il y a proposition de solution et accompagnement dans la résolution de problème.
 -Les produits nettoyants et toxiques sont barrés sous clé dans chaque local et hors de portée des enfants
 -La nourriture qui provient de la maison porte le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin.
 -Les collations et le repas sont fournis par l'exploitant, les parents reçoivent le menu au moins 3 jours avant de les servir. Le mercredi est une journée boîte à dîner pour le repas et les collations.
 -L'eau potable est servie tout au long de la journée
 -Les renseignements concernant les allergies des enfants sont affichées dans l'endroit où la nourriture est préparée

Observations : Durant la visite, tous les groupes sont sortis jouer dehors. Une fois entré ils se sont préparés pour le dîner, les plus petits ont passés à la sieste pendant que les enfants plus âgés ont transitionné dans leurs périodes de jeux libres.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 03 septembre 2026

Date

original signé par

Le 03 septembre 2026

Mélinda Brideau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"